



R. DATI À LA CULTURE ... ET APRÈS ?

Après des semaines d'atermoiements, le gouvernement de M. Barnier a été annoncé ce 21 septembre par le secrétaire général de l'Élysée. Malgré des résultats électoraux donnant le Nouveau Front Populaire (NFP) comme première force politique à l'Assemblée nationale, le gouvernement nommé fait la part belle à la droite et aux forces politiques de droite dite centristes (notamment Ensemble pour la République). La part belle fait aux opposants du mariage homosexuel tout comme les déclarations obsessionnelles du nouveau ministre de l'Intérieur sur l'ordre et l'immigration laissent présager un durcissement très inquiétant de la politique antisociale et autoritaire menée par E. Macron depuis 7 ans. Les électeur·rices ont manifesté la nécessité d'augmenter les salaires, d'obtenir le retrait de la réforme des retraites et l'abandon de la réforme de l'assurance chômage, ainsi que des services publics de haut niveau. Un tel gouvernement ne laisse pas présager un changement majeur de ligne en matière sociale et économique. Pourtant, E. Macron et les gouvernements précédents portent une responsabilité lourde quant à la dégradation du déficit public, tant les cadeaux fiscaux et niches sociales aux entreprises se sont multipliés au cours de ces deux quinquennats, sans parler de la suppression de l'ISF et des taxes affectées aux collectivités territoriales. Les réponses attendues ne sont pas celles de nouvelles coupes budgétaires qui pourraient être proposées dans ce contexte mais des mesures plus justes de justice fiscale.

La CGT Spectacle prend acte du maintien de Rachida Dati au ministère de la Culture. Elle aura à gagner les arbitrages et convaincre la représentation nationale pour apporter des réponses urgentes dans le cadre de ce projet de Loi de finances (PLF) aux dossiers brûlants qui occupent notre profession.

- **L'audiovisuel public doit trouver un financement pérenne.** Après la suppression de la contribution à l'audiovisuel public orchestrée par Emmanuel Macron en 2022, la solution transitoire d'asseoir le financement sur une fraction de la TVA prendra fin s'achève à la fin de l'année. L'urgence n'est donc pas de réformer l'audiovisuel public ni sa gouvernance, qui était le leitmotiv de la ministre avant les législatives mais d'assurer un financement pérenne aux entreprises qui le composent lui garantissant son indépendance et les moyens adéquats pour conduire ses missions ;
- **Le service public du spectacle vivant est en crise.** Du fait des coupes budgétaires de différentes collectivités territoriales et celles faites en février 2024 dans les budgets du ministère de la Culture, les compagnies, théâtres, orchestres et opéras sont exsangues. Faute de financement suffisant, les programmations se réduisent partout. Nombre d'artistes et technicien·nes intermittent·es du spectacle peinent à remplir leurs agendas. Les salaires sont gelés dans les établissements qui dénoncent, pour certains d'entre eux, les accords d'entreprise à des fins d'économie. La situation nécessite un plan d'urgence de refinancement du service public de la culture avec une attention particulière pour sauvegarder l'emploi, la diversité de création et l'accès du plus grand nombre à l'ensemble des œuvres ;
- Alors que les aides à l'emploi sont dans le collimateur de Bercy, la CGT Spectacle rappelle l'impérative nécessité de **sauvegarder le Fonds national pour l'emploi dans le spectacle (FONPEPS)** qui est un dispositif devenu essentiel pour tout le secteur du spectacle vivant notamment ;
- **Sur la question de l'Intelligence Artificielle**, la CGT Spectacle réclame que le ministère mette tout en œuvre pour protéger non seulement les droits des auteur·rices et des interprètes dont les œuvres sont aujourd'hui librement pillées par les géants de la tech, mais aussi qu'il prenne des mesures fortes concernant l'emploi des artistes, des auteur·rices et de toute la chaîne des métiers de nos secteurs, sans attendre la remise des rapports commandés au Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique (CSPLA).
- **La CGT Spectacle demeure particulièrement vigilante sur l'éventuelle réforme de l'assurance chômage** qui pourrait revenir. Quoiqu'il en soit, la CGT Spectacle appellera à la mobilisation pour la prise en compte de [l'accord professionnel du 27 octobre 2023](#), des règles d'indemnisation protégeant tous·tes les chômeur·euses, ainsi que pour la création d'un dispositif de continuité de revenus pour les artistes auteur·rices.

Le gouvernement va être dès le débat de la Loi de finances sous la pression du Parlement. La CGT Spectacle appelle dès à présent les personnels à rejoindre la mobilisation du 1^{er} octobre, par la grève (préavis déposé) pour imposer notre agenda social à ce gouvernement qui ne tire sa légitimité que de l'Élysée.

A Paris le 1^{er} octobre : manifestation à 14h au départ de la Place Denfert-Rochereau
Tous les rdv des AG et des manifestations pour la CGT Spectacle (actualisation régulière)

<https://lc.cx/CarteRDV1erOctobre>

A Paris, AG des professionnels du Spectacle ce soir 24 septembre à partir de 18H à la Bourse du Travail

3 rue du Château d'Eau Paris 10 - Salle Grande Croizat – M° République

Pour les rdv en régions rapprochez-vous également des UD et des syndicats.

Paris, le 24/09/2024